DESCRIPTIF DU POSTE

ANIMATEUR JEUNESSE

Missions :

- Contribuer à la mise en œuvre du projet jeunesse dans le cadre du projet social.
- Diriger un accueil de loisirs jeunes un mois l'été.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

► **Niveau d'étude et diplôme** :
DUT Carrières Sociales ou BPJEPS loisirs tout public,
Expérience souhaitée dans le domaine de l'animation jeunesse.

► **Connaissances indispensables à l'exercice de l'emploi :**
Environnement local et partenarial d'un centre social,
Techniques d'animation,
Public adolescents et jeunes adultes,
Outil informatique (logiciels de bureautique essentiellement).

► **Pratiques :**
Capacité à animer des projets avec les jeunes,
Capacité à travailler en équipe,

► **Aptitudes et qualités personnelles :**
Aptitude à agir en autonomie pour la conduite de projets avec des jeunes,
Curiosité et ouverture d'esprit,
Pédagogie,
Capacité d'écoute, réactivité,
Aisance relationnelle, esprit de coopération,
Rigueur dans l'organisation du travail.

Caractéristiques du poste :

Nature du contrat : CDD temps plein du 18 mars jusqu'au 30 juin 2024,
Salaire : pesée 79 selon convention collective ALISFA,
Emploi repère selon convention collective ALISFA : Animateur-trice,
Permis B souhaité,
Horaires de travail pouvant varier selon les périodes,
Travail certains soirs et week-end,
Employeur : AGCS centre Jules Verne rue Henri Dunant 37510 BALLAN-MIRE.